



LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

Affiché le : 20/05/2026

Retiré le : 20/06/2026

CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mesdames les Conseillères départementales
Messieurs les Conseillers départementaux

Session de juin 2026

Lyon, le 20 MAI 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Je vous informe de la tenue d'une session de notre assemblée le :

Vendredi 19 juin 2026

Cuvage des Compagnons du Beaujolais
Rue des Compagnons à Lacenas

Cette journée est ainsi programmée :

9 h 30 : Commission permanente et comité de programmation

10 h 30 : Séance publique

En cas d'impératif, cette réunion pourra se tenir en visioconférence et les horaires pourront être adaptés.

Cette séance sera précédée par la tenue des commissions spécialisées le **jeudi 11 juin 2026**. Le tableau, en annexe, vous précise le lieu et les horaires de ces réunions.

Le rapport de chacune des affaires, inscrites à l'ordre du jour de ces réunions, vous sera communiqué dans le respect des délais prévus aux articles L. 3121-19 et L. 3121-19-1 du code général des collectivités territoriales, soit 12 jours avant pour les affaires soumises au Conseil départemental et 8 jours avant pour celles soumises à la commission permanente.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocuteur : Aude MORIOU

① 04 72 61 70 57 ✉ aude.moriou@rhone.fr

Nos Réf. : **ASS-AMO/DBA-26/03-01**

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 29-31 COURS DE LA LIBERTÉ - 69483 LYON CEDEX 03
TÉL 04 72 61 77 77 - WWW.RHONE.FR/CONTACT

